

En somme, ce que vous faites, c'est appliquer tout simplement des principes. Et parce que l'Opposition, et en particulier le Nouveau parti démocratique, a jugé opportun de présenter une foule d'amendements qui de façon flagrante sont dilatoires, je pense en particulier aux amendements que vous avez tous regroupés sous le vote numéro 1, et je trouve que c'est très intelligent de l'avoir fait, c'est sain pour le Parlement, ils ont proposé de supprimer du projet de loi chacun des articles, et ce individuellement, nécessitant ainsi 93 amendements, 93 votes. Mais c'est enfantin! C'est ridicule! Cela va à l'encontre de l'esprit même du Parlement. C'est certainement, de la part du Nouveau parti démocratique en particulier, un avis d'obstruction systématique à cette étape du rapport du projet de loi C-9. Je pense que le public est intelligent. Je pense que les députés en général le sont et à la face même des avis qui ont été donnés pour amender le projet de loi C-9, il apparaît que le NPD, en particulier, préfère l'obstruction à une amélioration tangible du projet de loi. On vient d'en être témoin. Le leader parlementaire du Nouveau parti démocratique cherche à saisir la première occasion, même si c'était illégal, irrégulier, non conforme au Règlement, pour empêcher le Parlement de siéger. C'est intelligent. Le NPD, un tiers parti, veut empêcher le Parlement de siéger!

Il me semble que la base même de l'intelligence dans une institution comme la nôtre, c'est de débattre, ce n'est pas de museler le Parlement en faisant sonner des cloches, en nous empêchant d'essayer d'améliorer un projet de loi qui a été étudié d'une façon approfondie et pendant très longtemps par les députés et par les sénateurs. Je n'ai pas à élaborer là-dessus, on sait le temps considérable et les efforts sérieux qui ont été fournis par des députés des deux côtés de la Chambre et surtout des députés du côté ministériel et des députés de l'Opposition officielle pour essayer d'améliorer le projet de loi. Mais quand on constate l'attitude purement d'obstruction que projette le NPD actuellement, en lisant les amendements qu'il propose, et en voyant l'intention que le leader parlementaire de ce parti vient de manifester, à savoir d'empêcher la Chambre de siéger en proposant son ajournement, je dis quant à moi que cela frise l'imbécillité et que c'est une injure à l'intelligence, et de plus, qu'à ce moment-ci de la vie d'un Parlement, c'est insulter la population canadienne. J'espère qu'ils vont reconsidérer leur attitude.

Mon collègue sourit! Mais s'il avait été témoin des enfantillages de son collègue le député de Burnaby (M. Robinson) au Comité permanent, je pense que c'est de son collègue qu'il rirait et non pas du système parlementaire. Ce que je suggère, monsieur le Président, c'est que vous soyez ferme dans votre application des principes parlementaires, que vous ne vous laissiez pas indûment influencer par les manœuvres dilatoires d'un tiers parti qui se cherche un «os à gruger» à la veille des élections, et que vous appliquiez votre décision telle que vous la suggérez ici et telle que le veut également la procédure parlementaire.

#### *Service du renseignement de sécurité*

Monsieur le Président, vous savez très bien que le Règlement de la Chambre vous donne entière discrétion, à ce stade-ci. Vous n'étiez pas obligé de demander au député de s'exprimer... Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que je soulève ce point; je l'ai fait également devant votre prédécesseur. Les articles du Règlement qui ont trait à l'étape du rapport vous donnent entière discrétion pour déterminer l'ordre des amendements, la façon de les regrouper, ceux qui sont admissibles ou non. C'est par générosité sans doute que vous permettez, pendant une période de temps limitée, mais raisonnable, aux députés intéressés d'exprimer des opinions, et ce pour vous permettre éventuellement de rendre une décision finale.

Je forme un souhait... La question étant tellement simple et claire, il ne s'agit pas d'une question de volume, il ne s'agit pas de tomber à la renverse parce que vous mettez de côté 50 amendements ou 100 amendements quand on sait d'avance qu'il est facile de surcharger un Feuilleton et de donner avis d'amendements qui ne sont pas admissibles en très grand nombre. J'espère que vous rendrez une décision finale plus tard aujourd'hui au sujet de tous les articles, pour tous les amendements, de façon à ce que nous puissions débattre, et ce dans les meilleurs délais, de ce projet de loi.

En terminant, monsieur le Président, je tiens à vous affirmer qu'en ce qui concerne le gouvernement, nous voulons permettre une étude sérieuse, avec un délai raisonnable pour l'étude du projet de loi à l'étape du rapport et en troisième lecture, pourvu que l'Opposition et en particulier le Nouveau parti démocratique n'abuse pas de son droit d'en débattre. Jusqu'à maintenant, l'impression que l'on nous donne et qui est évidente, c'est que par le nombre et la nature des amendements qu'ils ont proposés et que vous vous apprêtez à regrouper pour fin de débat, leur intention est purement dilatoire. Étant donné les intentions du leader du Nouveau parti démocratique de proposer l'ajournement de la Chambre, pour l'empêcher de siéger, nous prenons bonne note que leur intention est d'empêcher le Parlement de siéger, d'empêcher une étude intelligente du projet de loi, et de se livrer plutôt à toutes sortes de tactiques d'obstruction pour empêcher l'étude d'un projet de loi qu'ils n'aiment pas, eux, mais qui est voulu par la majorité en cette Chambre.

● (1125)

#### *[Traduction]*

**M. Fraser:** Monsieur le Président, je suis sûr qu'en temps opportun, la Chambre discutera à fond de votre décision—ou de votre décision préliminaire, si je ne m'abuse. Je vois que vous me faites signe que oui de la tête, monsieur le Président. Cependant, je dois dire tout d'abord qu'au comité, aucun membre de l'autre parti d'opposition ou du gouvernement, ni aucun journaliste qui suivait nos délibérations, n'a jamais accusé le parti progressiste conservateur de recourir à des tactiques dilatoires durant l'étude en comité.